



**Action
collective**

**Actualisez
votre système
qualité**

***Bénéficiez d'une accélération individualisée
de vos démarches qualité !***

Une action



Financée par



Actualisez votre système qualité

Bénéficiez d'une accélération individualisée de vos démarches qualité !

L'obsolescence des systèmes qualité des entreprises agroalimentaires est accélérée par un double phénomène : l'évolution de la réglementation et l'exigence d'une plus grande transparence de la part des consommateurs. Un enjeu auquel s'ajoute les **demandes constantes des clients vers plus de certifications** (ISF Food, ISO 22 000, FSSC 22 000, BRC...).

Vous manquez de ressources internes dédiées pour faire face aux nouvelles exigences ?

Participez à cette action collective et bénéficiez de l'accompagnement personnalisé d'un expert AREA BFC pour accélérer l'actualisation de votre système Qualité.

Bénéficiez d'un plan d'actions personnalisé et adapté en fonction du niveau de maturité de votre entreprise, de vos objectifs...



Un accompagnement en 2 temps

Diagnostic du système Qualité

Définition des points d'amélioration

Accompagnement personnalisé

Mise en place d'un plan d'actions selon les priorités de l'entreprise. Par exemple :

- Accompagner les entreprises vers la mise en place de démarche HACCP et de Plan de Maîtrise Sanitaire
- Conseiller dans la mise au point de démarches d'amélioration continue
- Accompagner dans les démarches de demandes d'agrément sanitaires
- Accompagner et préparer les entreprises vers l'obtention de certifications ou normes Qualité (IFS, ISO 22 000, FSSC 22 000...)
- Accompagner dans le déploiement des nouvelles versions des certifications et normes.

Quelles sont les entreprises concernées ?

Toutes les entreprises agroalimentaires de Bourgogne-Franche-Comté, adhérentes de l'AREA BFC.

Tarif de l'accompagnement par entreprise :

900 € HT par jour (tarif TPE-PME)

pour un accompagnement individuel en entreprise





Inscrivez-vous
avant le
1er janvier

pour participer à
l'action collective

Contactez-nous dès maintenant pour échanger sur votre projet et prévoir la réalisation d'une étude de faisabilité selon vos besoins.

Christophe Breuillet, directeur de l'AREA BFC

christophe.breuillet@area-bfc.fr

AREA BFC

67 rue des godrans
21000 DIJON

03 80 78 77 44

www.area-bfc.fr